



Rapport du trésorier de l'ICC – AGA mai 2026

Kevin McCracken, CPA, kmccracken07@hotmail.com

Exercice financier 2025 (janvier-décembre)

Sommaire

L'Institut de chimie du Canada (ICC) poursuit sa mission de soutien aux professionnels et aux étudiants en chimie au Canada et à l'étranger, en tant qu'organisme-cadre pour ses sociétés membres, la Société canadienne de chimie (SCC) et la Société canadienne de génie chimique (SCGCh). L'équipe nationale (EN) de l'ICC offre un large éventail de services – notamment en matière de marketing, de communication, d'organisation d'événements et de gestion financière et des investissements – destinés à soutenir le bon fonctionnement de ces sociétés.

Les dépenses de l'ICC pour l'équipe nationale et d'autres services connexes sont facturés à chaque société membre sous la forme de « frais de gestion ». Ces frais sont calculés en fonction du temps que l'EN consacre aux activités réalisées au profit de chaque société. Par conséquent, l'ICC présente chaque année un bilan financier sans excédent ni déficit, puisqu'il est tenu de soumettre un budget équilibré à son conseil d'administration.

Les résultats financiers pour l'année 2025 se sont avérés très proches du budget approuvé. Au total, les recettes ont atteint 1 644 921 \$, soit un montant légèrement supérieur aux 1 643 120 \$ initialement alloués. Les principales sources de revenus ont été les frais administratifs, qui se sont élevés à 917 253 \$, ainsi que les cotisations de 371 964 \$ provenant de la SCC et de 173 684 \$ provenant de la SCGCh.

Les dépenses totales pour l'année 2025 se sont élevées à 1 644 921 \$, ce qui correspond au montant budgété de 1 643 121 \$. Des écarts ont été observés dans diverses catégories de dépenses. Les frais généraux et administratifs totalisaient 310 105 \$, dépassant le budget de 281 607 \$. Cette hausse est principalement attribuable à l'expansion du champ d'action et à l'augmentation des coûts des services professionnels. Cette hausse a été partiellement compensée par des rémunérations et avantages sociaux moins élevés que prévu, qui se sont établis à 1 309 735 \$ au lieu des 1 326 113 \$ initialement budgétés. Cette baisse s'explique par les changements de personnel observés au cours de l'année.

Dans l'ensemble, l'ICC a réussi à atteindre son objectif de préserver l'équilibre budgétaire, les recettes correspondant effectivement aux dépenses, ce qui s'est traduit par un résultat net de zéro à la fin de l'exercice 2025. Pour plus d'informations, nous invitons les lectrices et lecteurs à examiner les états financiers vérifiés.

Perspectives pour le reste de l'année 2026

Pour 2026, l'ICC a approuvé un budget équilibré avec des recettes prévues de 1 654 307 \$. Les principales sources de revenus sont les suivantes :

- Cotisations versées par la SCC s'élevant à 322 753 \$
- Cotisations versées par la SCGCh, totalisant 129 041 \$
- Frais administratifs de 657 340 \$ pour la conférence X2026
- Frais de gestion du *Canadian Journal of Chemical Engineering* : 231 217 \$

- Budget marketing de 75 000 \$

Parmi les autres sources de revenus figurent les frais de gestion de fonds (10 000 \$), les frais administratifs liés aux prix (65 000 \$) et les parrainages de programmes (20 000 \$). On prévoit également de modestes apports provenant de la publicité dans le bulletin d'information et en ligne (10 000 \$) ainsi que de la cotisation d'affiliation à l'IUPAC (1 440 \$).

Les dépenses totales prévues pour 2026 sont estimées à 1 654 307 \$, conformément à la politique de budget équilibré de l'organisation. La catégorie de dépenses la plus importante est celle des salaires, des cotisations REER et des avantages sociaux, qui s'élève à 1 368 734 \$. Parmi les autres catégories de dépenses dignes de mention, on trouve :

- Frais généraux et administratifs : 51 214 \$
- Assistance informatique : 25 000 \$
- Mises à jour logicielles et licences : 35 000 \$
- Gouvernance et initiatives stratégiques : 30 000 \$
- Frais juridiques et de vérification : 31 250 \$
- Dépenses de la section locale : 19 000 \$
- Projets spéciaux : 20 000 \$
- Réunions du conseil d'administration et frais de déplacement : 13 900 \$

Comme les années précédentes, l'ICC a prévu au budget un excédent net de 0 \$. Cette approche témoigne de l'engagement constant de l'organisation en faveur d'une gestion financière prudente et d'une utilisation efficace des ressources au service de son mandat.

Cordialement,
Kevin McCracken
Trésorier de l'ICC

REMARQUE : Le trésorier précise que les états financiers préliminaires sont présentés pour le moment. La version définitive des états financiers vérifiés sera accessible à partir de la semaine du 18 mai 2026, une fois que les procédures de publication des états financiers vérifiés seront terminées le 15 mai 2026.